

Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 8 juin 2017

Présents: Mme VALLÉE, Mme CAZALET Adjointe au Maire,

Enseignants : M DAUBA,, M MOULINIER, M PUYFAGES, Mme DEGUIL , Mme JARDRI, Mme POUYANNE , Mme VILLEMEN, Mme BENAYOUN,, Mme TEISSEYRE, Mme KARNYCHEFF, Mme WADOUX, Mme PERCHAIS et Mme DUBREUIL , Mme OLAIZOLA et Mme COTONNET

Parents : M HORGUES, Mme CHALLAMEL PARÉ, Mme POULAIN, Mme GENAY, M BEAUDOUIN, Mme BRAGATO, Mme ETCHEPARRE, Mme VON PLATEN- TILLEMENT représentants élus de la PEEP, Mme KOLPA NATAN, Mme FRESEL, M. DELAS, Mme EI KADRI, représentants élus de la FCPE

M. VERMEULEN pour l'association de quartier Chantecler.

Etaient excusés :

Mmes BEZIAN (IEN),, Mme MOULONGUET, M. HORGUES, Mme CHAUDEMANCHE, Mme FRAISSINET

Ordre du jour :

Le conseil d'école est présidé par M. DAUBA Directeur de l'école.

L'ordre du jour est établi comme suit :

- Point sur l'utilisation de la cour de l'annexe
- Présence des cafards
- Organisation de la prochaine rentrée scolaire
- Conventions d'utilisation des locaux
- Actions pédagogiques et vie de l'école

1. Point sur l'utilisation de la cour de l'annexe

Depuis la rentrée des vacances de Pâques les élèves profitent des deux cours. Nous avons organisé l'occupation d'un façon régulière :

- le matin (CE2, CM1, CM2) et l'après-midi (CP, CE1) sur la grande cour.

La surveillance est assurée par deux enseignants dans chaque cour.

Une demande d'aménagement : bancs et tracés a été envoyée aux services techniques de la Mairie .

Pendant la pause méridienne, les élèves se répartissent comme le matin. Les CP passent en début au restaurant scolaire.

Petit à petit et au fur et à mesure des passages au restaurant, les élèves se répartissent et la surveillance s'adapte.

Les toilettes ont été restaurées et sont correctement aménagées. Il faudra penser à un meilleur éclairage pour la période d'hiver.

Restera la question de la protection contre le froid car ces toilettes sont ouvertes.

En ce qui concerne la sécurité, les signalisations réglementaires ont été placées. Les portes donnant accès aux différentes salles de l'ancien lycée sont fermées à clé. Il reste à trouver une solution pour la sortie de secours qui doit pouvoir s'ouvrir de l'intérieur mais pas de l'extérieur, M. Lacoste en est informé.

En ce qui concerne l'association de théâtre TEP, les conditions semblent réunies pour que l'activité se poursuive : évacuation des stockages et limitation des personnes accueillies. Dans ces conditions la Mairie prévoit de signer une convention d'utilisation des locaux scolaires pour l'année 2017/2018. Le conseil d'école donne un avis favorable.

La réunion d'une nouvelle commission de sécurité a été demandée pour lever l'avis défavorable émis précédemment.

2. Présence des cafards

Le problème récurant de la venue des cafards est à nouveau abordé.

Les demandes d'intervention et les actions du service d'hygiène sont fréquentes : 1 sep 2016, 17 octobre 2016, 17 février 2017, 15 mars 2017 comme indiqué au précédent C.E.

Depuis le service d'hygiène est venu le 4 mai pour boucher certains orifices dans les murs du réfectoire, puis le 10 mai pour traiter les regards et les canalisations de l'école et enfin le 7 juin pour un traitement à la laque et au gel Goliath.

Depuis cette date la fréquence des venues est en forte baisse mais n'a pas complètement disparue.

Les parents d'élèves exposent leur inquiétude face à cette infection, sur le plan de l'hygiène mais ont aussi constaté que les élèves (particulièrement de CP , plus touchés que les autres) sont obsédés par les cafards.

Ils ont remis une lettre en ce sens à Mme Cazalet.

Mme Cazalet nous informe que la Société SUEZ responsable des canalisations, a fait procéder à un diagnostique en vue d'un traitement. Les conclusions de ce travail seront communiquées à la rentrée de septembre.

3. Organisation de la prochaine rentrée scolaire

La question des travaux devant l'école, rue Saint Maur est abordé.

Mme Cazalet présente ces travaux comme faisant partie de la réflexion globale de la Ville concernant la sécurisation des abords des écoles. L'entrée officielle de l'école étant toujours au 6, rue Saint Maur.

L'impasse étant un lieu public, compte tenu de la présence de riverains ne peut être entièrement neutralisée.

Les parents d'élèves et les enseignants soulèvent un certain nombre de questions relatives à cette sortie :

- la capacité d'accueil du trottoir pour accueillir les 380 élèves et leurs parents,
- la relative exigüité du couloir desservant cette porte,
- l'étroitesse de cette porte de sortie,
- l'impossibilité de rentrer les vélos, et le nombre limité des places sur les arceaux prévus dans la rue.
- l'accès handicapé

Les parents abordent également la question de la nouvelle organisation de la restauration scolaire pour la rentrée.

Tout le monde accueille l'abandon du bornage par carte comme un point positif.

Une question est posée concernant le cas de d'absences régulières pour un suivi à l'extérieur (médecin, psy, orthophoniste)

A la date du conseil, les effectifs étaient de 350 mais à la date de la rédaction de ce compte-rendu nous pointons 372 élèves inscrits en Mairie et qui sont en attente d'admission à l'école. Une demande d'ouverture de classe a été adressée par les services de l'Éducation à la DSDEN. La validation d'une organisation de l'école dépend donc de l'ouverture de cette classe.

Pour l'année scolaire prochaine nous comptons les départs de Mme Fraissinet, Mme Wadoux, Mme Pouyanne, Mme Villemin, Mme Karnicheff et M. Dauba.

Mme Corinne GOBILLOT prendra la Direction de l'école, Mme Cottonnet, Mme Lewis, Mme Girard-Ehny et M. Gavino seront de nouveaux collègues.

4. Actions pédagogiques et vie de l'école

Le 29 juin 2017 aura lieu la soirée portes ouvertes qui permet aux parents d'élèves de découvrir les travaux de leurs enfants dans les classes. C'est un moment de rencontre et d'échange entre parents et enseignants.

La classe de Mme Teisseyre présentera le travail théâtral de sa classe entre 19h et 20 h dans la salle polyvalente.

La représentation de son atelier en périscolaire étant prévue le mardi 27 à 19h.

Les parents d'élèves ont souhaité poursuivre la journée par une fête d'école avec pique nique et activités pour les enfants. Ce sera l'occasion de fêter mon départ à la retraite après 15 ans dans l'école dont 6 comme directeur.

Le conseil donne un avis favorable pour la convention d'occupation des locaux pour cette manifestation.

Comme l'année dernière nous avons organisé un cross solidaire, cette fois pour l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque. Les enfants ont été sensibilisés en classe à l'action de l'association. Il se sont entraînés à la course d'endurance et ont recherché des mécènes dans leur entourage.

Le vendredi 2 juin une journée était organisée sur la plaine des sports Colette Besson. Malgré une chaleur étouffante cette journée fut un beau succès. Un enfant originaire du Niger, âgé de 6 ans et opéré depuis trois semaines, est venu nous rendre visite pour la plus grande joie de nos élèves.

Pour finir, le Loto de l'école a eu lieu le 23 mai par une très belle soirée. Le bénéfice pour l'APEM s'élève cette année à 3000 €. Nous remercions chaleureusement les parents d'élèves.

La séance est levée par M.Dauba .

